



Domaine de la Lombardière  
07430 DAVÉZIEUX  
Tél : 0475675557 - www.annonayrhoneagglo.fr

Rendu et certifié exécutoire en vertu des articles L2131-1 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

### **Décision du Président n°DP\_2024\_0078**

Conclusion d'un marché « Gestion administrative et technique de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Annonay et du terrain aménagé pour un groupe familial des gens du voyage sédentarisé à Davézieux » Lots 1 et 2 n°202407

#### **Le Président d'Annonay Rhône Agglo,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n° CC-2022-449 du 15 décembre 2022 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Président conférée par le Conseil Communautaire en vertu de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 14 mai 2024,

Considérant qu'Annonay Rhône Agglo souhaite confier à des prestataires privés l'exécution des missions désignées en objet,

#### **DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :** La conclusion d'un marché « Gestion administrative et technique de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Annonay et du terrain aménagé pour un groupe familial des gens du voyage sédentarisé à Davézieux » pour une durée de un an renouvelable 3 fois un an avec la société suivante :

**Lot 1 :** gestion administrative et technique de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Annonay : SAINT-NABOR SERVICES - 94 rue des Généraux ALTMAYER - 57500 SAINT-AVOLD pour un montant total de 397 738,00 € TTC

**Lot 2 :** gestion administrative et technique du terrain aménagé pour un groupe familial des gens du voyage sédentarisé à Davézieux : SAINT-NABOR SERVICES - 94 rue des Généraux ALTMAYER - 57500 SAINT-AVOLD pour un montant total de 30 685,60 € TTC

**ARTICLE 2 :** Monsieur le Président en rendra compte au Conseil communautaire lors de sa prochaine séance.

**ARTICLE 3 :** Monsieur le Directeur Général des Services et le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent acte qui sera applicable après publication et transmission au représentant de l'État dans le Département.

**ARTICLE 4 :** Le présent acte est susceptible d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon par voie postale : 184 Rue Duguesclin, 69003 Lyon ou par voie



dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le département.

Fait à Davézieux, le 06/06/2024

**Simon PLENET**

**Président**

**« Gestion administrative et technique de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Annonay et du terrain aménagé pour un groupe familial des gens du voyage sédentarisé à Davézieux »**  
**N° 202407**

Rédacteur du présent rapport (prénom, nom et qualité) :

**Préambule**

**Descriptif de l'opération :**

Gestion administrative et technique de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Annonay et du terrain aménagé pour un groupe familial des gens du voyage sédentarisé à Davézieux.

Lieu(x) d'exécution :

L'aire d'accueil se situe rue Mathieu Duret 07100 ANNONAY

Le terrain aménagé se situe 95 rue de la Garenne 07430 DAVEZIEUX

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

**Montant estimé du marché : 358 600 € TTC**

Les prestations sont réparties en 2 lot(s) :

Lot 1 gestion administrative et technique de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Annonay

Lot 2 gestion administrative et technique du terrain aménagé pour un groupe familial des gens du voyage sédentarisé à Davézieux

Nombre de plis reçus dans le délai : 1

Nombre de plis reçus hors délais : 0

**Critères de jugement des offres**

1-Prix des prestations (Note sur 50 points) jugé à partir du prix indiqué dans l'acte d'engagement

La formule utilisée pour attribuer la note à ce critère sera la suivante :

L'offre de prix la moins chère se verra affecter la note maximale de 50 ; les autres offres seront notées de la manière suivante :

50 x (offre de prix la moins chère / offre de prix notée)

2-Valeur technique (Note sur 50 points) jugée à partir du cadre de mémoire technique complété :

2.1 : Pertinence de la méthodologie proposée (note sur 30 points)

2.2 : Adéquation des moyens humains affectés à la prestation (note sur 20 points)

I. Analyse des offres

Lot n°1 : gestion administrative et technique de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Annonay  
 Montant estimatif du lot (en € TTC) : 358 600,00 €

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 007-200072015-20240606-DP\_2024\_0078-DE



Candidat n° 1 <b>SAINT-NABOR SERVICES</b> 94 RUE DES GENERAUX ALTMAYER 57500 SAINT-AVOLD Monsieur Patrice MAIRE, Directeur Général contact@groupepns.com Tél. : 03.87.92.10.69 SIRET : 440 259 695 000 52 APE : 8899 B	
Dossier offre complet	Oui
<b>Critère 1 : Prix des prestations sur 50 points</b>	
Prix TTC (TVA à 10%)	397 738,00
Note du critère prix	50,00
<b>Critère 2 : Valeur technique sur 50 points</b>	
Sous-critère 2.1 (note sur 30 points) : <b>Pertinence de la méthodologie proposée</b> - Explication, planification et détail des procédures pour les différentes missions - 10 points - Moyens matériels (dont informatique) affectés au personnel - 10 points - Fonctionnement astreinte et délai de réponse - 10 points	<u>Explication, planification et détail des procédures pour les différentes missions : 10/10</u> - procédure entrée -sortie bien détaillée et conforme CCTP - descriptif détaillé des tâches administratives et techniques et fréquence - procédure comptable (régie de recettes) bien détaillée et conforme aux exigences du CCTP - gestion des déchets et des encombrants prise en compte - gestion des impayés avec méthodologie cohérente - Production d'un rapport d'activité mensuel un rapport d'activité annuel (conforme aux attendus du CCTP). - proposition d'une réunion périodique organisée avec la direction générale ( <b>fréquence non précisée</b> )  <u>Matériels affectés au personnel : 10/10</u> - Equipements de protection individuel - petits outillages pour maintenance et petites réparations, nettoyage et propreté, entretien des espaces verts - téléphone portable, - matériel informatique : ordinateur, imprimante, fax, connection internet, adresse mail dédiée - véhicule de service  <u>Fonctionnement astreinte et délai de réponse : 8/10</u> - astreinte 7j/7, 24h/24 - planning mensuel détaillé, les agents assurent une astreinte une semaine/2 et remplacement possible sur 2/3 semaines. <b>Fréquence élevée, notamment en période de congé</b> -délai intervention : 30 minutes
Note sous critère n°2.1	28
Sous-critère 2.2 (note sur 20 points) : <b>Adéquation des moyens humains affectés à la prestation</b> - Moyens humains affectés (nombre, qualifications, et expériences professionnelles) - Possibilité de joindre les curriculums vitae (10 points) - Explication de la répartition des moyens humains – 5 points - Plan de formation – 5 points	<u>Moyens humains : 8/10</u> - 1 Responsable territorial et technique Rhône Alpes (CV fourni) - 1 Coordinatrice territoriale administrative et encadrement (CV fourni) - 1 manager de site - pas de CV fourni, <b>pas d'indication de la personne qui réalisera cette mission</b> - Agents d'accueil et de maintenance - régisseur (1,7 ETP) - compétence en technique, relationnel et administratif. Pas de CV fourni + possibilité de mobiliser d'autres ressources interne au groupe Saint Nabor Services (8 ETP) : médiateurs territoriaux, plombiers, installateurs sanitaires, électriciens, spécialistes espaces verts.  <u>Explication de la répartition des moyens humains : 5/5</u> -responsable territorial et technique et coordinatrice territoriale administrative et encadrement : mission de supervision et d'encadrement - Manager de site : en charge de la coordination entre les agents, les usagers et la collectivité. Manage les équipes en place pour garantir la bonne exécution du marché. Controlera la régie d'avance et de recettes. - Agents d'accueil et de maintenance : interlocuteur direct des GDV. En charge de la tenue la régie et de l'entretien de l'aire. <u>Plan de formation : 4/5 :</u> - formation à la tenue des régies publiques pour régisseur principal et suppléant - habilitations électriques - formation gestion du stress et des conflits - formation à la culture des gens du voyage ( <b>non obligatoire</b> ) - formation spécifique aux comportements des usagers ( <b>non obligatoire</b> ) - formation prévention routière, prévention risques psychosociaux, SST..
Note sous critère n°2.2	17
Note totale du critère valeur technique	45
Note totale tous critères confondus	95,00
<b>Classement des offres</b>	
Appréciation globale de l'offre	Offre sérieuse présentant les compétences requises et une méthodologie adaptée. Financièrement, cette offre est légèrement supérieure à l'estimation et en forte augmentation par rapport aux 2 années précédentes.

I. Analyse des offres

Lot n°2 : gestion administrative et technique du terrain aménagé pour un groupe familial des gens du voyage sédentarisé à Davézieux  
 Montant estimatif du lot (en € TTC avec TVA à 10%) : 28 600

Envoyé en préfecture le 06/06/2024  
 Reçu en préfecture le 06/06/2024  
 Publié le 06/06/2024  
 voyage sédentarisé à Davézieux  
 ID : 007-200072015-20240606-DP\_2024\_0078-DE



	Candidat n° 1 <b>SAINT-NABOR SERVICES</b> 94 RUE DES GENEVAUX ALTMAYER 57500 SAINT-AVOLD Monsieur Patrice MAIRE, Directeur Général contact@groupepsns.com Tél. : 03.87.92.10.69 SIRET : 440 259 695 000 52 APE : 8899 B
Dossier offre complet	Oui
<b>Critère 1 : Prix des prestations sur 50 points</b>	
Prix TTC (TVA à 10%)	30 685,60 €
Note du critère prix	50,00
<b>Critère 2 : Valeur technique sur 50 points</b>	
Sous-critère 2.1 (note sur 30 points) : <b>Pertinence de la méthodologie proposée</b> - Explication, planification et détail des procédures pour les différentes missions - 10 points - Moyens matériels (dont informatique) affectés au personnel - 10 points - Fonctionnement astreinte et délai de réponse - 10 points	Explication, planification et détail des procédures pour les différentes missions : 9/10 - passage mensuel sur le terrain afin d'encaisser les loyers et/ou rembourser le trop-perçu des aides de la CAF - vérifier et faire respecter le règlement intérieur - réaliser l'entretien technique des 5 mobil-homes et signaler à l'agglomération les réparations à effectuer non prévu au marché Proposition d'une procédure de lutte contre les impayés décrite dans le mémoire technique, mais qui semble peu applicable au terrain du Mas (procédure pour les aires d'accueil) Production d'un rapport d'activité mensuel un rapport d'activité annuel (conforme aux attendus du CC.TP). Proposition d'une réunion périodique organisée avec la direction générale ( <b>fréquence non précisée</b> )  Moyens matériels affectés au personnel : 10/10 - petits outillages pour maintenance et petites réparations, nettoyage et propreté, entretien des espaces verts - téléphone portable, - matériel informatique : ordinateur, imprimante, fax, connection internet, adresse mail dédiée - véhicule de service  Fonctionnement astreinte et délai de réponse : 0/10 Le candidat n'a pas proposé d'astreinte, ce qui ne pose pas de problème car une astreinte n'est pas forcément nécessaire pour le terrain du Mas.
Note sous critère n°2.1	19
Sous-critère 2.2 (note sur 20 points) : <b>Adéquation des moyens humains affectés à la prestation</b> - Moyens humains affectés (nombre, qualifications, et expériences professionnelles) - Possibilité de joindre les curriculums vitae (10 points) - Explication de la répartition des moyens humains – 5 points - Plan de formation – 5 points	Moyens humains : 8/10 - 1 responsable territorial et technique Rhône Alpes (CV fourni) - 1 coordinatrice territoriale administrative et encadrement (CV fourni) - 1 manager de site - pas de CV fourni, <b>pas d'indication de la personne qui réalisera cette mission</b> - Agents d'accueil et de maintenance - régisseur (1,7 ETP) - compétence en technique, relationnel et administratif. Pas de CV fourni + possibilité de mobiliser d'autres ressources interne au groupe Saint Nabor Services (8 ETP) : médiateurs territoriaux, plombiers, installateurs sanitaires, électriciens, spécialistes espaces verts.  Explication de la répartition des moyens humains : 5/5 - responsable territorial et technique et coordinatrice territoriale administrative et encadrement : mission de supervision et d'encadrement - Manager de site : en charge de la coordination entre les agents, les usagers et la collectivité. Manage les équipes en place pour garantir la bonne exécution du marché. Controlera la régie d'avance et de recettes. - Agents d'accueil et de maintenance : interlocuteur direct des GDV. En charge de la tenue la régie et de l'entretien des mobil-homes.  Plan de formation : 4/5 - formation à la tenue des régies publiques pour régisseur principal et suppléant - habilitations électriques - formation gestion du stress et des conflits - formation à la culture des gens du voyage ( <b>non obligatoire</b> ) - formation spécifique aux comportements des usagers ( <b>non obligatoire</b> ) - formation prévention routière, prévention risques psychosociaux, SST...
Note sous critère n°2.2	17
Note totale du critère valeur technique	36
Note totale tous critères confondus	86,00
Classement des offres	1
Appréciation globale de l'offre	Offre sérieuse présentant les compétences requises et une méthodologie adaptée. Offre financière légèrement supérieure à l'estimation.

**II. Analyse des candidatures que les services ayant réalisé la présente analyse**

Envoyé en préfecture le 06/06/2024  
 Reçu en préfecture le 06/06/2024  
 Publié le  
 ID : 007-200072015-20240606-DP\_2024\_0078-DE



<b>Candidat n° 1</b> <b>SAINT-NABOR SERVICES</b> 94 RUE DES GENERAUX ALTMAYER 57500 SAINT-AVOLD Monsieur Patrice MAIRE, Directeur Général contact@groupeSNS.com Tél. : 03.87.92.10.69 SIRET : 440 259 695 000 52 APE : 8899 B	
Se présente en groupement d'entreprises (dans l'affirmative, préciser le nom des membres et la forme du groupement)	Se présente seul
Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :	
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner	X
Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :	
Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels	31/12/2024
Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :	
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années	2021 : 107 dont 6 encadrants 2022 : 170 dont 8 encadrants 2023 : 267 dont 12 encadrants
Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat	LIMOGES METROPOLE (2024) PAYS BASQUE EUSKAL-HERRIA (2023) ANNONAY RHONE AGGLO (2021)
Décision du représentant du pouvoir adjudicateur	RECEVABLE

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OFFRES RECEVABLES ET ÉCONOMIQUEMENT LES PLUS AVANTAGEUSES**

<b>DESIGNATION DU LOT</b>	<b>Proposition d'attribution du marché</b>
<b>Lot 1 : gestion administrative et technique de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Annonay</b>	SAINT-NABOR SERVICES (57 500)
<b>Lot 2 : gestion administrative et technique du terrain aménagé pour un groupe familial des gens du voyage sédentarisé à Davézieux</b>	SAINT-NABOR SERVICES (57 500)